

Communiqué de presse 7 juillet 2020

Une nouvelle fois, les services sont les grands oubliés de la distribution des rôles gouvernementaux

Faute d'interlocuteur des services au sein de la nouvelle équipe gouvernementale, le Groupement des Professions de Services demande au Premier Ministre de réunir au plus vite une conférence nationale sur le thème de la valorisation des services, seule solution pour permettre à nos entreprises de redémarrer et d'apporter à nos salariés la reconnaissance qu'ils attendent.

Cet appel au chef du gouvernement fait suite à une période particulièrement difficile au cours de laquelle les entreprises de services ont démontré leur rôle essentiel dans le fonctionnement de notre société et de notre économie. Et alors même que les services marchands abordent une crise structurelle de grande ampleur qui ne laissera aucun de nos secteurs d'activité indemne.

Rappelons que 75% de la création nette d'emplois dans notre pays se fait dans nos métiers. Alors même que cette contribution à l'emploi et à la stabilité sociale est menacée à l'issue de la crise sanitaire, nous aurions pu espérer une prise en compte au plus haut niveau de l'Etat de nos préoccupations et de nos propositions.

Car les services, ce sont aussi les marchés de demain. Dans les années qui viennent, ils seront structurants pour l'emploi et la croissance de notre pays. Aujourd'hui, ce sont 10 millions d'emplois, près de 50% du PIB, 60% des entreprises de notre pays.

Les entreprises de services ont su s'adapter aux exigences de la période difficile que nous venons de traverser. Quant aux salariés des entreprises de service ils ont prouvé et prouvent encore la valeur de leur travail. Ne laissons pas retomber ce formidable élan!

Le Groupement des Professions de Services regroupe 24 fédérations et 18 entreprises dans le domaine des services aux entreprises, aux personnes et aux collectivités. Le secteur des services marchands représente 46 % de la valeur ajoutée, plus 10 millions d'emplois et 80 % de la création nette d'emplois en France. Les thèmes d'action du GPS concernent en priorité la contribution du secteur des services à la croissance et à l'emploi, la formation, la valorisation des métiers de services et la prise en compte des spécificités du secteur dans les politiques publiques.

Contact